

ÉCONOMIE • TOURISME

La montagne se rebiffe contre le Club Med

Ne souhaitant pas voir les Alpes transformées « en parc d'attractions », de plus en plus d'opposants s'activent face aux projets de nouveaux villages de vacances. Le groupe de tourisme ne rencontrait jusqu'ici aucune difficulté pour s'implanter.

Par Fanny Hardy • Publié hier à 10h28, mis à jour à 11h55

Article réservé aux abonnés



La Clusaz (Haute-Savoie), en août 2018. GRÉGORY YETCHMENIZA / PHOTOPQR / LE DAUPHINE / MAXPPP

Les cloches des moutons et des vaches tinteront encore par ici, sur ces grandes étendues vertes des Chenons, sur les hauteurs de La Clusaz (Haute-Savoie). Les opposants ont gagné : envisagé par la municipalité précédente et la communauté de communes des vallées de Thônes (CCVT), le Club Med, avec ses 1 500 lits sur 40 000 m², ses parkings et ses voies d'accès, ne verra pas le jour. La décision a été annoncée le 5 octobre.

« Je ne suis pas contre tous les projets, mais il faut juste équilibrer, lance un agriculteur passant par là. Le tourisme, c'est bien, mais il y en a assez par ici. » Un autre éleveur, qui souhaite lui aussi rester anonyme, confirme : *« Un projet comme le Club Med, ça fait vivre des gens, mais ça en fait aussi crever. »* Les terres concernées par ce projet désormais enterré sont en effet aujourd'hui à vocation agricole. *« Nous, les agriculteurs, ils nous veulent surtout en images. »*

Liaison par câbles

Adopté à l'unanimité par les douze élus communautaires le 27 août 2019, un SCOT (schéma de cohérence territoriale) avait notamment envisagé la création d'une station de massif montagneux dans les Aravis : avec un Club Med à La Clusaz, un autre chez les voisins du Grand-Bornand, et une liaison par câble entre les deux permettant aux vacanciers de passer de l'un à l'autre, skis aux pieds,

en évitant la route. Face à la contestation, les deux premiers projets ont été abandonnés. La liaison, qui anime les deux stations depuis des décennies, reste, elle, à l'étude.

Lire aussi | **En Bretagne, les îles veulent réguler les grandes marées humaines**

« Il y a un sentiment de saturation que tout le monde ressent ici », en raison du nombre de projets et de constructions en cours, constate, après coup, Gérard Fournier-Bidoz, président de la CCVT. « La population le vit mal et veut une pause. »

A La Clusaz, Alexandre Hamelin, 36 ans, était conseiller municipal durant la mandature précédente. Quand il a vu ce SCOT arriver sur la table du conseil fin 2019, il y a découvert des projets « *qui ne semblaient pas correspondre aux tendances sociétales et environnementales* ». Il vote contre et mobilise, jusqu'à se lancer dans la course aux municipales. Il recueillera 37,39 % des voix, dans une station pourtant bien établie politiquement, plutôt à droite. « *Voter non, ce n'est pas être contre tout, c'est dire "Je veux que ce soit repensé"* ».

Le sujet est en tout cas inflammable. Si le nouveau maire, Didier Thévenet (sans étiquette), avait annoncé durant la campagne que ce projet ne verrait pas le jour, un courrier envoyé après son élection à la direction du groupe de loisirs a semé le trouble dans la population, qui y a vu une porte ouverte pour un futur site. M. Thévenet plaide la « *maladresse* ».

Opposition croissante

Mais comment les Alpes et plus particulièrement les deux Savoies, principal marché de la montagne en France, sont passées d'un fort engouement pour le Club Med – il y a aujourd'hui treize villages vacances dans les Alpes françaises, dont onze dans les deux Savoies – à cette relation plus méfiante ?

D'abord, la législation récente oblige les élus à évoquer très en amont les projets touristiques d'ampleur dans des SCOT, sans en donner à ce stade les détails. Pour les deux Club Med de La Clusaz et du Grand-Bornand, le SCOT ne mentionnait que la localisation envisagée et la capacité d'accueil des deux établissements (3 000 lits au total). « *Si j'étais un citoyen comme les autres et si je n'avais pas les réponses à toutes mes questions sur un projet, je serais plutôt en position de refus et je réagisrais* », admet André Perrillat-Amédé, maire du Grand-Bornand, entre regret et compréhension face à l'opposition à un projet auquel il croyait.

Devant ce flou, « *les réseaux sociaux prennent une importance capitale pour initier et amplifier une mobilisation*, constate Xavier Le Guillermic, directeur de la stratégie montagne au Club Med. *C'est assez nouveau.* » Une opposition croissante avec laquelle le groupe va devoir composer, lui qui compte ouvrir un village vacances par an dans les Alpes, le prochain étant celui de La Rosière en décembre.

« Il faut adapter la politique selon la situation : quelquefois on arbitre avec les cordons de la bourse, quelquefois avec quelque chose de plus vertueux » estime Serge Revial, maire de Tignes

A plus de 100 km de là, à Valloire (Savoie), les élus font eux aussi face à une forte contestation sur l'implantation d'un Club Med de 1 500 lits. La mairie n'a pas de mots assez durs pour fustiger ceux qui s'expriment malgré leur éloignement géographique. « *C'est vrai que la grande majorité des opposants à ce projet sont des résidents secondaires*, admet Régis de Poortere, président de l'association opposante Valloire Nature et Avenir. *Mais c'est normal que des personnes proches d'un lieu qu'ils aiment cherchent à le défendre. Et ce n'est pas parce qu'on vit à l'année à Valloire qu'on peut transformer la montagne en un parc d'attractions.* »

Plus loin encore, à 170 km via les routes de montagne, Tignes (Savoie) a aussi eu sa part d'opposition. Malgré une longue histoire avec le Club Med, qui remonte aux années 1960, le remplacement de son ancien village vacances par un autre, plus ambitieux, passant de 500 à 1 000 lits, ne s'est pas fait sans mal.

Lancé en 2016, le projet a connu des années de contestations et de recours, jusqu'à cet été. Les travaux vont finalement commencer avant le début de la saison hivernale. Avec en vue « *plus de 400 emplois supplémentaires, un chantier de deux ans, la possibilité de faire tourner l'économie locale, et 70 moniteurs en plus pour l'école de ski* », selon Serge Revial, le nouveau maire (sans étiquette). Mais aujourd'hui l'édile ne sait pas ce qu'il déciderait s'il fallait envisager la venue d'un autre Club Med. « *Il faut adapter la politique selon la situation : quelquefois on arbitre avec les cordons de la bourse, quelquefois avec quelque chose de plus vertueux.* »

Lire aussi | « Cet hiver, on va devoir bricoler pour survivre » : en Grèce, le désarroi d'une population dépendante du tourisme

La critique souvent faite aux élus favorables au Club Med est qu'ils ne seraient animés que par une vision du « tout ski ». Mais « *le tourisme quatre saisons, ici, on connaît* », juge André Perrillat-Amédé, rappelant que des moyens sont aussi mis par exemple dans l'agriculture. Et celui-ci de trancher : « *Le Club Med affiche un taux de remplissage moyen plus élevé que celui enregistré dans notre station, notamment en période creuse. Des résidences avec services, plus importantes que les nôtres, on en a besoin, qu'on le veuille ou non.* »

Fanny Hardy (Chambéry, correspondante)

Services